

Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau

Affaire suivie par eva.fumagalli@moselle.gouv.fr 03 87 34 33 27 Metz, le 18 septembre 2019

Monsieur le Maire de la Commune d'Augny 14 rue de la libération 57685 Augny

Objet:

Accusé réception

Dossier de déclaration concernant la création d'une unité de méthanisation

Accord avant délai de 2 mois

Réf:

EF-Y:\Dossiers instruits\_en cours\EP\AUGNY\2019 méthaniseur Augny

P.J:

Dossier de déclaration Récépissé de déclaration Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

## Création d'une unité de méthanisation

Ce dossier a été déposé par : Méthabiovalor

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°**57-2019-00425 en date du 6 août 2019 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau, par

interim

Eva Fumagalli